



SMV

Formation Audit Conseil

RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABILITE PENALE DES DIRIGEANTS

DUREE :

2 jours

PUBLIC :

*Chef d'entreprise ou d'établissement
Directeur des Ressources Humaines
Responsable juridique
Membre du CODIR*

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES :

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Faire le point sur les domaines à risques pénaux en matière sociale
Prévenir les cas de mise en cause de la responsabilité pénale de l'employeur ou de ses représentants
Maîtriser les conditions de validité d'une délégation de pouvoir
Comprendre le périmètre et les effets d'une délégation de pouvoir*

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

*Alternance d'apports théoriques et pratiques
Moyens humains : formateur expert dans le domaine*

NOTRE PLUS

SMV ACADEMY :

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation

- IDENTIFIER LES CONDITIONS DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITE PENALE ET LES PERSONNES POURSUIVIES
 - ▶ Connaître le périmètre de responsabilité pénale du chef d'entreprise :
 - Identifier la personne physique responsable
 - Traiter les situations de pluralité d'entreprises intervenantes
 - Connaître les causes d'irresponsabilité pénale
 - ▶ Connaître le périmètre de responsabilité pénale de la personne morale :
 - Identifier les conditions d'engagement de la responsabilité de la personne morale
 - Connaître les domaines de responsabilité de la personne morale
 - Appréhender l'articulation entre la responsabilité de l'entreprise et celle du dirigeant
- MAITRISER LES ENJEUX ET RISQUES DES PRINCIPAUX DOMAINES CONCERNES
 - ▶ Le travail dissimulé
 - ▶ Le marchandage, le prêt de main-d'œuvre illicite
 - ▶ Le non-respect de la durée du travail
 - ▶ La discrimination, le harcèlement
 - ▶ Le délit d'entrave
 - ▶ Le risque en matière d'hygiène et sécurité
 - ▶ Les problématiques de responsabilités post COVID
- MESURER LES EFFETS DE LA DELEGATION DE POUVOIR
 - ▶ Le transfert de responsabilité du délégataire au délégué
 - ▶ Les limites du transfert de responsabilité tenant au contenu et à l'étendue de la délégation de pouvoir
 - ▶ Le contentieux lié à la délégation de pouvoir

• Evaluation de fin de formation

V1. 05/08/2021